

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt deux, le huit décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle des fêtes à Digoin, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 2 décembre 2022.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2022\_149 - RESSOURCES HUMAINES ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE - RECOURS A DES INTERVENANTS EXTERIEURS**

L'école de musique intercommunale met régulièrement en place des interventions pédagogiques ainsi que des jurys d'évaluation.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le recrutement de vacataires selon les besoins de l'école de musique et de fixer leur rémunération comme suit :

- 30 € brut/heure pour les jurys d'évaluation ;
- 60 € brut/heure pour les interventions pédagogiques (masterclass, formations...) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité d'engager des agents pour une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes liés à l'école de musique intercommunale,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 16 novembre 2022,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 28 novembre 2022,

*Après interventions du Président Gérald GORDAT et Bérénice PORTIER,*

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:**

**A la majorité par 60 pour,  
1 abstention(s),**

#### **DÉCIDE**

**- de procéder au recrutement de vacataires pour des interventions pédagogiques ponctuelles ainsi que des jurys d'évaluation au sein de l'école de musique intercommunale du Grand Charolais,**

**- de fixer à 30 € brut/heure le montant de la vacation assurée pour un jury d'évaluation et à 60 € brut/heure pour les interventions pédagogiques,**

**- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Éric BOURDAIS</b>
<b>Membres présents à la séance : 46</b>	<b>Votants : 61</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, Daniel BÉRAUD, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Julien GAGLIARDI, Stéphane JOURNET, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Jean-Baptiste LEFORT, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Marie-France MAUNY, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Pierre BERTHIER à Gérald GORDAT, André ACCARY à Annie BOISSARD, Christian LAROCHE à Anne DEGRANGE, David BÊME à Thierry DESJOURS, Céline BIJON à Gilles PERRETTE, Laëtitia DE SOUSA à Catherine CLERGUÉ, Gérard DUCHET à Philippe DUMOUX, Marie-Agnès FORGEAT à Lolita RODRIGUEZ, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Fabien GENET à Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES à Bérénice PORTIER, Annie-France MONDELIN à Marie-France MAUNY, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY à Jean-Marc NESME

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, Jean ETAIX, Gérard LALLEMENT, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Pascal RAMEAU, Béatrice LECONTE, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS, Jean-Claude MICHEL

### **Délégués s'étant abstenus :**

Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 8 décembre 2022  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**